## LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE:

07-2022-06-13-00004 du 13 juin 2022

### Les niveaux de restriction

- ALERTE RENFORCEEE pour toutes les ressources du bassin du Doux
- ALERTE pour toutes les ressources du bassin de l'Eyrieux

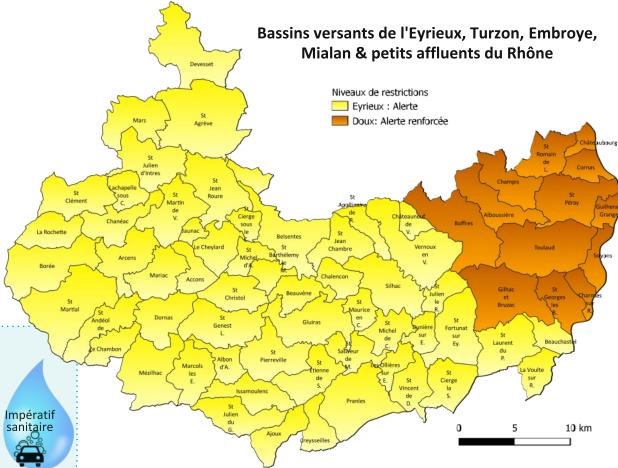
# LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR pour les particuliers, les collectivités & ASA à usages domestiques :

Usages	ALERTE	ALERTE RENFORCEE
Pelouses, ronds-points, espaces	Autorisé de 20h à 9h les lundis,	INTERDIT sauf arbres/arbustes plantés
verts publics et privés, jardins	mercredis et vendredis	en pleine terre depuis moins de 2 ans
d'agrément		de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis
Jardins potagers	Autorisé	Si hors canaux et béalières, autorisé de
		19h à 22h les mercredis, vendredis,
		dimanches
Espaces sportifs	Autorisé de 20h à 9h les lundis,	Autorisé de 19h à 22h les lundis et
	mercredis et vendredis	jeudis
Piscines	INTERDIT sauf 1er remplissage des	INTERDIT et remplissage
	piscines neuves et remplissage	complémentaire autorisé de 22h à 6h
	complémentaire autorisé de 20h à 9h	1999
Lavage des voiries	INTERDIT sauf impératifs sanitaires et	INTERDIT sauf impératifs sanitaires et
	balayeuses automatiques	balayeuses automatiques
Lavage des voitures	INTERDIT sauf dans les stations de	INTERDIT sauf dans les stations de
	lavages professionnelles recyclant	lavages professionnelles recyclant l'eau
	l'eau ou les véhicules ayant une	et pour les véhicules ayant une
	obligation réglementaire	obligation réglementaire
Canaux (agrément, moulin),	INTERDIT s'il n'y a pas de règlement	INTERDIT
plans d'eau, béalières	d'eau approuvé par le préfet	
Fontaines publiques à circuit	INTERDIT	INTERDIT
ouvert		
Test de capacité des hydrants et points d'eau incendie	INTERDIT	INTERDIT

#### Ressources en eau concernées

- Le réseau d'eau potable
- Les sources, forages, captages
- Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents
- Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, les retenues collinaires avec déconnexion estivale.



### **ADOPTER LES BONS GESTES**







